



Diversité~



« Possibilité



de

croissance »



Une stratégie d'immigration pour Terre-Neuve-et-Labrador

Mars 2007

Références photographiques

Association for New Canadians

Couverture : Photos 5, 6, 7, 9 et pages 08, 09, 14, 18, 19

Ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi de Terre-Neuve-et-Labrador

Bureau de l'immigration et du multiculturalisme

Couverture : Photos 1, 4, 8, 10 et pages i, ii, 06, 10, 11, 15, 27

Ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural de Terre-Neuve-et-Labrador

Couverture : Photos 2, 3 et pages 03, 17, 20, 22, 24

Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de Terre-Neuve-et-Labrador

Pages : 01, 02, 04, 26

© Ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document, communiquez avec :

Bureau de l'immigration et du multiculturalisme

Ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi

C.P. 8700

St. John's (T.-N.-L)

A1B 4J6 Canada

Téléphone : 709-729-6607; Télécopieur : 709-729-7381

Courriel : immigration@gov.nl.ca

Ce document peut être consulté en ligne sur le site du Bureau de l'immigration et du multiculturalisme. Pour consulter ce document et d'autres publications, visitez le site Web suivant :

<http://www.hrle.gov.nl.ca/hrle/immigration/index.htm>

Remerciements

Diversité : « Possibilité de croissance » a été réalisé par le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme du ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi de Terre-Neuve-et-Labrador en collaboration avec les Partenariats du marché du travail dans le cadre de l'Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement du marché du travail. Nous tenons à remercier les ministères provinciaux et fédéraux et les organismes non gouvernementaux qui ont participé à l'élaboration de la stratégie.

TABLE DES MATIÈRES

Message du premier ministre Williams	ii
Message du ministre Skinner	iii
Introduction	01
Contexte	02
Principes directeurs	03
Rôle du gouvernement fédéral	04
Éléments de la stratégie	05
Travail de sensibilisation	05
Attraction et promotion	06
Collectivités accueillantes	07
Intégration et rétention	08
Services d'apprentissage de l'anglais langue seconde (ALS)	10
Programme d'anglais spécialisé	12
Reconnaissance des titres de compétences étrangers	12
Condition féminine	13
Accent sur les médecins et les autres professionnels de la santé immigrants	15
Normes de travail	16
Examen et élaboration d'initiatives et de politiques gouvernementales ...	16
Étudiants étrangers	17
Programme de parrainage d'immigrants	20
Liens aux autres stratégies provinciales	23
Stratégie d'innovation	23
Stratégie de diversification régionale	23
Stratégies de développement touristique et culturel	23
Immigration de francophones	25
Association avec le gouvernement fédéral	25
Ententes bilatérales	25
Niveaux visés et structure administrative	26
Partenaires clés	28
Prochaines étapes	31
Responsabilisation et compte rendu	31
Annexe A	32
Annexe B	33
Glossaire	34

AVANT-PROPOS

Message du premier ministre

Au nom du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, il me fait plaisir de me joindre à l'honorable Shawn Skinner, ministre des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi (RHTE) pour lancer la stratégie provinciale d'immigration:

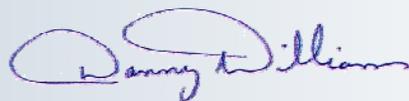
Diversité ~ Possibilité de croissance.

Il s'agit là de la première stratégie d'immigration élaborée par la province, et elle met en lumière les initiatives visant à attirer et à garder les immigrants. Cette stratégie est une composante importante des plans de croissance de la province, et vient s'ajouter à d'autres stratégies gouvernementales visant la diversification régionale et l'innovation.

Une plus grande immigration contribuera à la croissance des secteurs tant urbains que ruraux. Nombreuses sont les entreprises rurales florissantes qui ont été lancées par des immigrants. Les services publics profitent aussi beaucoup de l'apport des immigrants, qui sont nombreux à dispenser de précieux soins de santé.

Ma vision de la province inclut une population diverse qui travaille et vit en paix et en harmonie ainsi qu'un milieu où la croissance économique est une source de santé, de bien-être et de prospérité pour tous ses résidents. Terre-Neuve-et-Labrador est en mesure d'offrir des communautés sûres, propres et accueillantes dont les gens généreux sont prêts à recevoir les nouveaux arrivants et à célébrer la diversité. Les immigrants peuvent à leur tour nous offrir des perspectives nouvelles, leur esprit d'entrepreneuriat, des compétences de spécialistes, des idées créatives et innovatrices ainsi que toute la richesse de leur cuisine, de leur musique, de leurs arts et de leur culture. On peut voir la contribution de nos immigrants dans toute une gamme de secteurs, y compris la santé, l'éducation, les sciences, la recherche, l'industrie manufacturière et le tourisme ainsi que les secteurs des services tels que la restauration et le commerce au détail.

Comme l'indique le présent document, le gouvernement aura besoin de l'aide de ses nombreux partenaires pour déployer avec succès notre stratégie d'immigration. J'ai bien hâte de faire fond sur nos partenariats existants et d'en établir de nouveaux afin de travailler ensemble à améliorer nos politiques d'immigration, et nous permettre ainsi à tous de vivre dans une Terre-Neuve-et-Labrador plus riche et plus prospère.



Danny Williams, c. r.
Premier ministre

Message du ministre

En tant que ministre des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi (RHTE), il me fait plaisir de vous présenter la stratégie d'immigration de Terre-Neuve-et-Labrador : *Diversité ~ Possibilité de croissance*. Cette stratégie est le résultat d'un vaste consensus de la collectivité et de la reconnaissance du gouvernement du besoin d'attirer et de garder davantage d'immigrants dans notre province.



Je reconnais la contribution de mes prédécesseurs, Madame Joan Burke et Monsieur Paul Shelley, tous deux d'anciens ministres des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi, qui ont apporté le leadership, l'encouragement et le soutien nécessaires à faire avancer cette stratégie.

À l'été 2005, un document de discussion a été publié pour stimuler la discussion et le débat. Le ministère a mené des consultations en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Association for New Canadians et Patrimoine Canada. Les participants à la consultation ont inclus des représentants des municipalités, des organismes régionaux de développement économique, du milieu des affaires, des syndicats, des groupes féminins, des établissements d'enseignement, des organisations religieuses et des membres du public. Le Ministère a publié par la suite un compte rendu des interventions pour résumer les commentaires reçus. Les participants ont fortement appuyé l'idée d'une stratégie provinciale d'immigration.

Le présent document est la culmination de leurs commentaires et de leurs conseils. Il fournit un ensemble de principes directeurs, d'éléments clés et de 18 buts spécifiques. Il détermine des niveaux à viser clairs, les partenaires importants et le cadre de responsabilité par lequel on doit rendre compte des progrès dans l'atteinte des buts et des objectifs fixés. L'immigration aide à accélérer la croissance économique, sociale et culturelle de la province. Elle peut aussi aider à résoudre certains défis démographiques auxquels fait face la province, y compris le déclin et le vieillissement de la population, le faible taux de natalité et l'émigration. L'immigration aide également à répondre aux pénuries de main d'œuvre qualifiée et à soutenir le développement général de la main d'œuvre.

D'autres provinces du Canada ont mis en œuvre avec succès des stratégies d'immigration et voient le résultat d'une augmentation de la diversité et de l'innovation. J'ai le plaisir de me joindre à mes collègues de l'Atlantique pour la promotion des provinces de l'Atlantique comme une destination accueillante pour les immigrants pour y installer leur foyer.

Avec le lancement de cette stratégie, le Ministère établira un bureau de l'immigration et du multiculturalisme. Ce bureau servira de point de service unique pour toutes les questions d'immigration sous la responsabilité du gouvernement provincial.

Je remercie ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette stratégie et j'ai bien hâte de travailler avec les partenaires à mesure que nous allons de l'avant avec cette initiative stimulante.

A handwritten signature in black ink that reads "Shawn Skinner". The signature is fluid and cursive.

Shawn Skinner
Ministre



Introduction

En mai 2005, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé ses intentions d'élaborer une stratégie provinciale d'immigration. Le 28 juin 2005, un document de discussion intitulé *Une stratégie d'immigration pour Terre-Neuve-et-Labrador : possibilité de croissance* a été publié en préparation aux consultations des intervenants tenues en septembre et en octobre 2005. Le document de discussion présentait un bref survol de l'immigration au Canada, dans la région de l'Atlantique et à Terre-Neuve-et-Labrador, reconnaissait les contributions des immigrants à notre province et fournissait les raisons pour l'élaboration d'une stratégie provinciale d'immigration à ce moment. Le document incluait aussi les perspectives et les défis prévus auxquels la province devra faire face dans ses tentatives d'augmenter l'immigration.

Dans tout le processus de consultation, la vaste majorité des intervenants ont exprimé leur soutien pour une augmentation de l'immigration, et ont convenu que la priorité de la nouvelle stratégie d'immigration devrait porter sur l'attraction d'entrepreneurs et de personnes aux compétences introuvables dans la province. Ils ont aussi remarqué les avantages indirects de la croissance de la population et de la diversité accrue qui découleraient d'une augmentation de l'immigration, comme la stimulation en général du développement économique, culturel et social des collectivités.

Les immigrants continuent d'apporter une contribution significative à notre province et à notre économie. Ils sont nombreux à apporter leur esprit d'entrepreneuriat à Terre-Neuve-et-Labrador et à établir des entreprises qui favorisent la croissance économique. Prenez par exemple Rodrigues' Winery à Markland, Terra Shoes à Harbour Grace, Superior Gloves à Point Leamington, les visonnières dans les collectivités rurales (Cavendish, Harcourt, Botwood et Deer Lake), Deluxe Dry Cleaning, AppleCore Technologies, entre autres – chacune démarrée ou exploitée par des immigrants et chacune créant des perspectives d'emplois pour les résidents des régions urbaines et rurales.

Les immigrants ne font pas que démarrer des entreprises, ils fournissent aussi des services indispensables dans de nombreux secteurs sociaux, particulièrement dans le domaine de la santé. Historiquement, les immigrants ont occupé des postes difficiles à pourvoir, dont la plupart sont des postes dans des régions rurales ou éloignées. Des études indiquent que près de 46 p. cent des médecins de la province sont nés à l'étranger et notre dépendance à leur égard continue à ce jour.

Les immigrants contribuent aussi au développement culturel de la province. Ils apportent de la diversité et l'occasion de faire l'expérience d'autres cultures, de leur cuisine, de leur musique et de leurs arts.

Les intervenants de partout dans la province ont convenu que l'augmentation de l'immigration offre le potentiel de contribuer à la diversification régionale. Les immigrants fournissent aussi des liens aux marchés mondiaux, aidant les entrepreneurs locaux à améliorer leur potentiel d'exportation. Nous sommes nombreux à pouvoir souligner des exemples dans nos secteurs respectifs où un immigrant entrepreneur crée de l'emploi.

Dans tout le processus de consultation pour la stratégie provinciale d'innovation et pour le développe-

ment du marché du travail, le sujet de l'immigration a été soulevé dans la perspective générale qu'une augmentation de l'immigration encouragera l'innovation, créera de nouvelles entreprises et aidera à remédier à la pénurie actuelle et anticipée de main-d'œuvre qualifiée.

Terre-Neuve et Labrador reçoit très peu d'immigrants, et de ceux qui s'établissent initialement dans la province, une grande partie finit par déménager ailleurs au Canada après quelques années. Les intervenants ont convenu que la province devrait entreprendre des initiatives pour attirer davantage d'immigrants et mettre en œuvre des programmes destinés à accroître leur rétention. Les intervenants ont perçu l'intégration des nouveaux arrivants dans le marché du travail et dans les collectivités comme la clé du succès d'une stratégie d'immigration.

L'immigration est devenue très concurrentielle entre les pays, de même qu'entre les provinces au Canada. Si Terre-Neuve-et-Labrador veut améliorer ses taux actuels d'attraction et de rétention d'immigrants, la province devra utiliser une stratégie cohésive et exhaustive.

Contexte

Autres compétences

Les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec sont depuis longtemps les destinations préférées des immigrants avec plus de 70 p. cent de tous les immigrants s'installant à Toronto, Montréal et Vancouver dans les dernières années. En reconnaissant l'importance de l'immigration pour leur développement économique, social et culturel, d'autres provinces canadiennes ont poursuivi le but d'augmenter l'immigration ces dernières années. Le Manitoba a mis en œuvre une stratégie en 2002 et a vu depuis ses chiffres passer de 2 500 à près de 10 000 annuellement. Le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont élaboré des initiatives pour augmenter l'immigration; la Nouvelle-Écosse et l'Alberta ont démarré des stratégies et l'Île-du-Prince-Édouard a mis sur pied un secrétariat à la population dont l'un des buts premiers est l'augmentation de l'immigration.



Chiffres

L'immigration a toujours joué un rôle important dans la croissance du Canada. Le nombre d'immigrants au Canada s'est maintenu annuellement entre 220 000 et 235 000 au cours des dernières années. Les chiffres préliminaires de 2006 montrent une recrudescence à 251 455.

Les prévisions de Statistique Canada indiquent que d'ici à 2025, 100 p. cent de la croissance de la population sera attribuable à l'immigration. Comme le mentionne le document de discussion *Une stratégie d'immigration pour Terre-Neuve-et-Labrador*, les immigrants sont principalement attirés par les grands centres urbains du Canada, avec plus de 70 p. cent d'entre eux s'établissant à Toronto, Montréal et Vancouver.

Les provinces de l'Atlantique composent 7,6 p. cent de la population canadienne, or elles n'attirent que 1,2 p. cent de tous les immigrants au Canada annuellement. Terre-Neuve-et-Labrador, qui représente 1,6 p. cent de la population canadienne, en attire moins de 0,2 p. cent. Ce petit nombre, combiné à un faible taux de rétention, laisse beaucoup de place à de l'amélioration à la fois dans l'attraction et dans la rétention des nouveaux arrivants, avant que la province puisse voir les avantages liés à l'augmentation de l'immigration. (Consultez l'annexe A pour un résumé des avantages.)

Déclin de la population

Comme le mentionne le document de discussion *Une stratégie d'immigration pour Terre-Neuve-et-Labrador*, depuis le milieu des années 1970, le taux de natalité de la province est passé du plus élevé au plus bas au pays. Pendant la période entre 1991 et 2001, la population de la province a décliné de 10,06 p. cent, passant de 579 525 à 521 200. Elle se situe actuellement à environ 505 469.

Viellissement de la population

En plus d'un déclin de la population, la population de Terre-Neuve-et-Labrador vieillit plus rapidement qu'ailleurs au Canada. Entre 2005 et 2019, on prévoit que le groupe âgé de 65 ans et plus passera de 67 618 à 107 961, une augmentation de 59,6 p. cent. Au même moment, le groupe âgé de 15 à 29 ans reculera de 23,6 p. cent. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a adopté une attitude énergique pour veiller à un avenir prospère pour notre province. C'est dans ce contexte que la province a élaboré une stratégie d'immigration.

Dans un article paru en août 2004 intitulé « Why Atlantic Canada Remains White and Poor » (Pourquoi le Canada atlantique demeure-t-il blanc et pauvre), le chroniqueur John Ibbitson du *Globe and Mail* énonce : « Le Canada atlantique pourra enfin émerger du déclin économique relatif lorsqu'il aura trouvé des façons de persuader au moins certaines des personnes arrivant au Canada en provenance de Beijing et de Bombay de s'y établir. » Dans le même article, il note que les immigrants sont indispensables à l'économie et à la société canadienne.

Une augmentation de l'immigration appuiera aussi la stratégie d'innovation de la province, les buts du Secrétariat rural par l'entremise de ses conseils régionaux et provincial et le développement du marché de l'emploi local en prévision des besoins à venir et des pénuries actuelles et anticipées de main d'œuvre qualifiée.

Le principal objectif de la stratégie d'immigration est de favoriser le développement économique, or un deuxième objectif est d'aider à remédier aux défis démographiques auxquels doit faire face la province. D'autres initiatives qui pourraient aider à cet égard sont : la rétention de la population, particulièrement des jeunes, et le rapatriement des Terre-Neuviens et des Labradoriens. À un forum sur la repopulation rurale tenue à Moncton en décembre 2005, on a noté que ces trois éléments (immigration, rétention de la population et rapatriement) sont importants à la croissance de la population et de l'économie.

Principes directeurs

La stratégie d'immigration pour Terre-Neuve-et-Labrador a été élaborée avec un nombre de principes directeurs à l'esprit. Ces principes ont reçu l'appui des intervenants pendant les consultations tenues à la grandeur de la province. Ces principes sont : concerté, responsable, englobant, axé sur la région ou sur la collectivité, accueillant, respec-

teux, éthique et responsabilisé. Ces principes directeurs feront de Terre-Neuve-et-Labrador une destination de choix et une communauté accueillante pour les nouveaux arrivants.

Concerté

Le gouvernement s'engage à collaborer avec les partenaires clés, tels que le gouvernement fédéral, les municipalités, les employeurs, les fournisseurs de services d'établissement locaux (Association for New Canadians), les conseils de développement économique, les fournisseurs de soins de santé, les syndicats et les groupes de services bénévoles, afin de mettre en œuvre la stratégie d'immigration.



Des liens seront établis avec d'autres directives gouvernementales, en particulier avec les initiatives de développement économique, d'expansion du marché du travail, la stratégie d'innovation, la stratégie de diversification régionale, les partenariats d'affaires avec l'Irlande et les organismes comme le Secrétariat rural et le Bureau du plan de développement économique provincial.

Responsable

Le gouvernement s'engage à utiliser une approche responsable pour attirer et garder des immigrants qui contribueront au développement économique et social de la province et qui profiteront de s'établir à Terre-Neuve-et-Labrador. Il serait irresponsable d'encourager des personnes à immigrer dans la province s'il n'y a pas de perspectives pour eux de connaître du succès. Spécifiquement, la priorité sera donnée à l'attraction d'entrepreneurs pour créer de la croissance économique et de main d'œuvre qualifiée dont la province est en pénurie.

Englobant

Le gouvernement s'engage à utiliser une approche englobante pour répondre aux besoins des immigrants et de leur famille et est reconnaissant de leur contribution économique, sociale et culturelle à la province.

Axé sur la région ou la collectivité

En reconnaissance des besoins uniques de chacune des collectivités et des régions, le gouvernement s'engage à utiliser une méthode axée sur les collectivités et les régions dans sa stratégie d'immigration. Le gouvernement travaillera avec les intervenants des collectivités, le Secrétariat rural, la direction générale du Développement rural du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural et les conseils régionaux de développement économique pour explorer l'immigration comme moyen possible de faire croître et de maintenir les collectivités et les régions.

Accueillant

Le gouvernement s'engage à travailler avec les partenaires pour veiller à instaurer une société véritablement accueillante pour les immigrants, et non simplement amicale et obligeante. Ceci veut dire accueillir les immigrants dans nos collectivités, dans notre travail, dans nos foyers et dans nos vies. Cet accueil demandera un travail de sensibilisation partout dans la province sur la contribution qu'apportent les immigrants et sur la valeur d'une société diversifiée.

Respectueux

Le gouvernement s'engage à entretenir et à promouvoir des relations de travail respectueuses et productives avec tous les citoyens et les résidents de la province, tout en reconnaissant les contributions distinctives des peuples autochtones et des immigrants à notre diversité culturelle.

Éthique

Le gouvernement respectera les besoins des pays en voie de développement qui envoient des étudiants à Terre-Neuve-et-Labrador pour leur éducation postsecondaire avec l'entente qu'ils retourneront dans leur pays après l'obtention de leur diplôme.

Responsabilisé

Le gouvernement s'engage à utiliser efficacement les ressources pour atteindre les buts et les objectifs de la stratégie.

Rôle du gouvernement fédéral

Selon la constitution canadienne, la responsabilité de l'immigration est partagée entre le gouvernement fédéral et celui des provinces et des territoires, quoique la législation fédérale ait toujours préséance. À l'échelon fédéral, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sont responsables des questions d'immigration. En partenariat avec les provinces et les territoires, CIC fixe le nombre annuel d'immigrants que le Canada accepte. Le CIC fonctionne en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et la *Loi sur la citoyenneté*.

Pour des renseignements supplémentaires au sujet de Citoyenneté et Immigration Canada, son mandat et ses programmes, veuillez consulter le site Web www.cic.gc.ca.

Terre-Neuve-et-Labrador travaillera en partenariat avec le gouvernement fédéral pour mettre en oeuvre sa stratégie d'immigration.



Éléments de la stratégie

Travail de sensibilisation

Le gouvernement reconnaît le besoin d'augmenter la sensibilisation dans toute la province sur les avantages liés à l'immigration et du rôle qu'elle peut jouer dans le développement économique et social, à la fois dans les régions urbaines et dans les régions rurales.

1^{er} but :

Augmenter la sensibilisation aux avantages liés à l'immigration et du rôle qu'elle peut jouer dans le développement économique, social et culturel des collectivités.

Nous viserons à ...

- Fournir de l'information aux intervenants municipaux sur les avantages liés à l'immigration.
- Augmenter la sensibilisation dans le milieu des affaires sur la valeur d'une main d'œuvre diversifiée.
- Augmenter la sensibilisation du public en général sur les avantages liés à l'accroissement de l'immigration.
- Augmenter la sensibilisation au sein du système d'éducation sur les avantages liés à l'immigration.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Offrir des ateliers aux municipalités intéressées. Les ateliers comprendront de l'information sur le Programme de parrainage d'immigrants sur la manière dont les collectivités ou les employeurs peuvent utiliser ce Programme pour le développement de leur collectivité.
- Offrir des ateliers aux groupes d'affaires.
- Promouvoir le Programme de parrainage d'immigrants.
- Publier les profils des entrepreneurs immigrants qui connaissent du succès et qui créent des perspectives d'emploi dans la province.
- Mobiliser des immigrants récents qui se sont établis dans les collectivités à prendre un rôle de leadership dans leur collectivité.
- Mettre en relief les contributions apportées par les immigrants dans tous les secteurs de notre société.
- Mobiliser les médias locaux pour la promotion des avantages liés à l'immigration.
- Encourager les élus à parler de l'importance de l'immigration, à assister à des événements multiculturels et à des cérémonies de citoyenneté.
- Collaborer avec le ministère de l'Éducation, pour distribuer de l'information à l'association des enseignants de Terre-Neuve-et-Labrador, aux conseils scolaires et aux autres intervenants du domaine de l'éducation.
- Mettre à jour la politique sur l'éducation multiculturelle.

Attraction et promotion

La consultation des intervenants et les activités de recherche indiquent que l'une des premières raisons pourquoi les immigrants ne choisissent pas de s'établir à Terre-Neuve-et-Labrador tient à ce qu'ils soient très peu renseignés sur la province.

2^e but :

Renseigner les immigrants potentiels sur les avantages du choix de Terre-Neuve-et-Labrador comme nouveau lieu de résidence.

Nous viserons à ...

- Promouvoir la province aux travailleurs qualifiés et aux entrepreneurs dans des marchés ciblés (consultez l'annexe B pour les pays et les raisons).
- Fournir de l'information exacte sur la province, en soulignant son potentiel comme destination de choix pour les immigrants possibles.
- S'appuyer sur les stratégies actuelles de marketing pour promouvoir la province.



- Aider à promouvoir la région de l'Atlantique comme une destination de choix.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Participer à des foires sur l'immigration.
- Visiter des missions clés dans des pays ciblés.
- Inviter dans la province les employés chargés du travail après la délivrance de visas.
- Concevoir du matériel de promotion complet (vidéos, brochures) pour souligner la qualité de vie et les installations offertes.
- Faire des liens avec le marketing touristique, à l'aide du matériel existant là où possible.
- Distribuer du matériel aux délégations outre-mer, y compris aux ambassades du Canada, aux bureaux de Citoyenneté et Immigration Canada et à ceux des Affaires étrangères Canada.
- Utiliser stratégiquement la photographie pour illustrer les installations offertes (p. ex. les mosquées, les temples, les établissements d'éducation, les hôpitaux).
- Mettre à jour les sites Web concernant l'immigration et le Programme de parrainage d'immigrants et les lier au portail « Venir au Canada » de CIC.
- Mobiliser les collectivités d'immigrants existantes pour agir à titre d'ambassadeurs de la province.
- Faire un sondage auprès des immigrants déjà établis dans la province et qui désirent rester.
- Mobiliser les Terre-Neuviens et les Labradoriens vivant à l'étranger pour agir à titre d'ambassadeurs de la province.
- Former un partenariat avec les provinces de l'Atlantique pour promouvoir la région.
- Participer aux missions de l'Atlantique qui visent à attirer des immigrants.

Collectivités accueillantes

Terre-Neuve-et-Labrador a une riche histoire d'accueil des nouveaux arrivants. Nous pouvons nous appuyer sur cette force dans l'élaboration de notre stratégie d'immigration.

Une augmentation de l'immigration ne sera possible que si les personnes et les collectivités appuient cette orientation. Par conséquent, une stratégie pour instaurer des collectivités accueillantes sera une partie essentielle de la stratégie d'ensemble d'immigration.

Qu'entend-on par une collectivité accueillante? Les experts indiquent qu'une collectivité accueillante respecte la diversité et fait en sorte que les nouveaux se sentent chez eux. Les personnes dans les collectivités accueillantes apportent leur aide aux nouveaux arrivants, sont ouverts aux nouvelles idées et aux coutumes et reconnaissent les contributions des nouveaux arrivants.

La stratégie d'immigration du gouvernement comprendra des initiatives pour s'assurer d'avoir des collectivités accueillantes partout en province. Une boîte à outils a été conçue pour les petites collectivités intéressées à attirer et à garder les nouveaux arrivants par un groupe de travail national financé par Citoyenneté et Immigration Canada. Cette boîte à outils est accessible sur le site <http://integration-net.ca/inet/francais/prof/tbo/index.htm>

3^e but :

Encourager les Terre-Neuviens et les Labradoriens à accueillir les immigrants dans nos collectivités et à célébrer la diversité culturelle.

Nous viserons à ...

- S'assurer de la conscientisation des collectivités intéressées à l'importance d'être accueillante envers les nouveaux arrivants.
- Veiller à l'accès partout en province aux ressources d'information et de soutien pour les immigrants.
- S'assurer de la sensibilisation des immigrants à la valorisation de leurs contributions économiques, sociales et culturelles.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Offrir des ateliers aux collectivités, à l'aide de la boîte à outils contenant des idées pour les petits centres intéressés à attirer et à garder les immigrants.
- Mobiliser les immigrants récents, établis dans leur nouvelle collectivité, comme personnes ressources pour les comités d'accueil.
- Élaborer un guide de ressources intitulé « Bienvenue à Terre-Neuve-et-Labrador » pour souligner l'information utile aux nouveaux immigrants.
- Établir un réseau de soutien pour les immigrants.
- Élaborer une politique provinciale sur le multiculturalisme qui encouragera l'établissement de relations harmonieuses entre les personnes d'origines culturelles ou ethniques diverses.

Intégration et rétention

La province ne garde pas beaucoup d'immigrants qui s'y installent initialement. Par exemple, bien que la province ait beaucoup de succès à attirer des diplômés en médecine de l'étranger, leur rétention, en particulier des médecins en région rurale, reste un défi. De nombreux nouveaux arrivants rapportent des difficultés à trouver du travail, les obligeant à quitter la province pour d'autres parties du Canada. Certains disent ne pas se sentir acceptés et démissionnent alors vers d'autres villes où résident un nombre supérieur de membres de leur origine culturelle.

Dans le domaine de l'immigration, le terme courant utilisé pour désigner le processus de la réception et de l'intégration des nouveaux arrivants se nomme « établissement ». Le terme « intégration » est utilisé pour décrire le processus d'engager les immigrants dans leur nouvelle collectivité. L'intégration est un processus bidirectionnel qui demande aux nouveaux arrivants de s'adapter à la vie au Canada, de même qu'aux Canadiens de s'adapter aux nouvelles personnes et aux nouvelles cultures.

Pendant tout le processus de consultation, de nombreux intervenants ont souligné la nécessité de prévoir des services adéquats pour les nouveaux arrivants. La capacité de la province à établir et à intégrer des immigrants devrait être un facteur dans la détermination du nombre de nouveaux arrivants à attirer.

À ce jour, les services d'établissement et d'intégration pour les nouveaux arrivants ont été financés principalement par le gouvernement fédéral, qui détermine la hauteur du financement par l'application d'une formule fondée sur une moyenne mobile sur trois ans du nombre d'immigrants annuel. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) finance les organismes chargés de l'établissement dans tout le Canada par l'entremise d'un processus d'appel d'offres, remporté à Terre-Neuve-et-Labrador d'année en année par l'Association for New Canadians (ANC)



Les services fournis par l'ANC comprennent l'établissement et l'intégration, l'orientation culturelle et communautaire, les cours d'anglais langue seconde (y compris les cours d'anglais spécialisé), l'éducation publique, la sensibilisation multiculturelle et les services de traduction. Par ailleurs, Service Canada et le ministère provincial des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi financent l'ANC pour fournir des programmes d'intégration de carrière aux nouveaux arrivants.

Malheureusement, la majorité des services offerts par l'ANC se limitent aux nouveaux arrivants dans la région de St. John's. L'ANC ne dispose pas de bureaux à l'extérieur de la capitale et il n'existe pas d'autres groupes pour exécuter du travail similaire à celui de l'ANC en dehors de la capitale.

Le comité coordonnateur de l'intégration des nouveaux arrivants, établi par l'Association for New Canadians, est un partenariat entre les intervenants clés en matière d'immigration. Le comité a pour mandat de soutenir l'inclusion, l'intégration et la rétention des immigrants par l'entremise de projets et d'études ciblées.

Patrimoine canadien fournit aussi du financement aux groupes locaux, y compris à l'ANC, pour les programmes conçus pour promouvoir la citoyenneté, éliminer le racisme et favoriser le multiculturalisme.

Le Refugee and Immigrant Advisory Council (RIAC), un organisme bénévole, défend les droits des réfugiés dans la province et offre du soutien et des conseils.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s'engage à travailler avec tous les intervenants intéressés pour accroître et rehausser les programmes et les services qui aident à intégrer les immigrants dans notre culture et notre société.

Nous croyons que les mesures suivantes, combinées à une initiative pour rendre les collectivités accueillantes, donneront lieu à une meilleure rétention des immigrants dans la province.

4^e but :

Accroître et rehausser les services d'établissement et d'intégration dans la province dans le but d'améliorer la rétention des immigrants.

Nous viserons à...

- Améliorer le taux de rétention des immigrants dans la province.
- Étendre les programmes d'intégration au marché du travail aux nouveaux arrivants.
- Augmenter la sensibilisation culturelle parmi les employeurs, les autres intervenants et le grand public.
- Explorer la faisabilité d'étendre les services d'établissement à d'autres régions de la province. Améliorer l'accès aux services du gouvernement provincial.
- Améliorer l'accès aux services du gouvernement provincial.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Mener des études locales et s'y appuyer pour déterminer le taux de rétention des immigrants dans la province au cours des dix dernières années et les facteurs influençant la rétention.
- Soutenir les activités du comité de coordination de l'établissement des nouveaux arrivants.
- Financer les fournisseurs de services d'établissement.
- Travailler avec les groupes d'employeurs.
- Financer la présentation d'ateliers sur la sensibilisation culturelle et de tables rondes pour sensibiliser les intervenants.
- Discuter de la promotion de la citoyenneté avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et Patrimoine canadien.
- Travailler avec CIC et Patrimoine canadien pour :
 - Promouvoir les événements multiculturels
 - Promouvoir les cérémonies de citoyenneté.
- Mener une étude de faisabilité pour déterminer les domaines appropriés et les coûts associés.
- Bâtir des compétences multiculturelles dans la fonction publique en offrant des ateliers aux travailleurs en première ligne sur les besoins d'une population dont la diversité augmente.





Services d'apprentissage de l'anglais langue seconde (ALS)

Pour l'ALS, la population étudiante des niveaux de la maternelle à la 12^e année est concentrée principalement dans le Eastern School District, qui comprend les péninsules de l'Avalon, de Bonavista et de Burin. En juin 2006, il y avait 193 étudiants ALS : 113 de niveau élémentaire, 38 de niveau intermédiaire et 42 au secondaire. Des cours d'anglais langue seconde de niveau secondaire sont offerts dans une école secondaire à St. John's, l'école Holy Heart of Mary. Des enseignants itinérants se répartissent les cours du niveau de la maternelle à la 9^e année dans de multiples écoles. Les élèves du niveau élémentaire fréquentent l'une des 18 écoles dans la région St. John's – Mount Pearl – CBS en plus de Carbonear (2), Green's Harbour (4) et Placentia (7). Les élèves en ALS de niveau intermédiaire fréquentent l'une des 6 écoles de la région métropolitaine et Placentia (2).

Ces élèves proviennent de nombreux différents pays, notamment : la Colombie (42), le Soudan (29), le Libéria (15), la Chine (11), la Libye (9), l'Égypte (7), la Russie (7), le Turkménistan (6), le Canada (2 de langue maternelle chinoise). Il y a aussi 7 élèves en ALS à Natuashish, au Labrador (7). À part le Eastern School District, il y a quelques élèves en ALS éparpillés à travers la province.

En 2002, le ministère de l'Éducation a publié un guide destiné à conseiller les administrateurs et les enseignants titulaires pour recevoir et orienter les élèves en ALS et leur famille dans le système scolaire et dans la collectivité et à donner des suggestions pour la planification et la prestation des programmes. Depuis sa parution, on a révisé le programme cadre d'études pour le secondaire, on a autorisé des nouvelles ressources d'apprentissage pour la 7^e à la 12^e année, et, en septembre 2006, on a mis en œuvre un nouveau cours de littérature d'anglais langue seconde (ESL 3206).

Le nombre d'élèves en ALS s'accroît continuellement, de même que le nombre d'écoles où est requis un programme d'ALS. Il revient donc à de nombreux établissements d'enseignement de travailler ensemble pour dispenser les services éducatifs à cette clientèle.

Les intervenants ont déterminé le besoin d'augmenter l'accès au programme d'ALS et de mieux préparer les enseignants titulaires pour répondre aux autres enjeux culturels que doivent affronter les élèves en provenance de l'étranger.

5^e but :

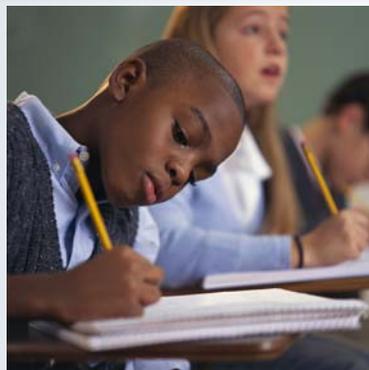
Fournir des services d'éducation améliorés aux élèves en anglais, langue seconde (ALS) de la maternelle à la 12^e année partout dans la province.

Nous viserons à ...

- Revoir la répartition des enseignants pour dispenser le programme d'ALS de la maternelle à la 12^e année.
- Continuer à raffiner le programme cadre d'ALS et garantir des ressources appropriées de la maternelle à la 12^e année.
- Fournir du perfectionnement professionnel continu pour les enseignants titulaires et les enseignants en ALS.
- Examiner les différentes méthodes pour dispenser les services d'ALS, y compris l'utilisation de technologies à distance.
- Travailler avec d'autres intervenants du domaine de l'éducation et établir des liens entre les collectivités et les établissements postsecondaires pour rehausser les programmes d'ALS de cette province.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Collaborer avec les districts scolaires pour déterminer les défis dans la prestation des services d'ALS et pour examiner comment mieux desservir ces élèves.
- Revoir la répartition des enseignants en ALS.
- Embaucher un spécialiste de l'élaboration de programme d'ALS pour revoir et réviser le programme cadre, pour cerner les ressources d'apprentissages adaptées, pour donner aux enseignants du perfectionnement professionnel et pour coordonner toutes les autres activités provinciales en matière d'ALS.
- Former un groupe de travail pour mener des recherches sur les défis que doivent surmonter les enseignants en ALS (les méthodes de recrutement, le transport et les horaires ont été dégagés comme préoccupations).
- Organiser des activités de perfectionnement professionnel, y compris des ateliers d'été et des occasions d'apprentissage par Internet.
- Travailler avec les districts scolaires pour élaborer des modèles de service.
- Établir des partenariats avec l'université Memorial et TESL pour revoir les programmes de services avant leur mise en œuvre et les options de prestation de programmes.
- Travailler avec le Centre for Distance Learning and Innovation (CDLI) et les districts scolaires pour examiner l'efficacité des technologies d'apprentissage à distance.
- Établir un comité consultatif pour repérer les solutions pour dispenser les services, plus particulièrement dans les collectivités rurales.



Programme d'anglais spécialisé

Un des gros obstacles à affronter pour les immigrants formés à l'étranger est le manque de vocabulaire du domaine de spécialité et d'aptitudes à communiquer au travail. Des études ont démontré que la maîtrise de la langue est un facteur déterminant quant à la rapidité d'intégration des immigrants dans le marché du travail. Le programme d'anglais spécialisé est conçu pour aider les professionnels formés à l'étranger en combinant de la formation linguistique à des initiatives qui appuient la participation au marché du travail. Le programme comprend deux volets : la formation linguistique propre au domaine de spécialité et le mentorat et la transition au marché du travail. La formation linguistique propre au domaine de spécialité s'attarde aux compétences langagières en lien avec les emplois et les métiers, tandis que la partie mentorat et la transition au marché du travail aide les professionnels formés à l'étranger à prendre connaissance du marché du travail canadien et leur donne des liens avec des perspectives d'emplois. Dans la province, le programme d'anglais spécialisé est dispensé par l'Association for New Canadians (ANC).

6^e but :

Voir à la disponibilité des programmes d'anglais spécialisé et d'anglais langue seconde pour les immigrants adultes.

Nous viserons à ...	Pour y parvenir, nous allons ...
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter l'accès au programme d'anglais spécialisé.• Augmenter l'accès au programme d'ALS dans toute la province.	<ul style="list-style-type: none">• Rehausser le financement aux fournisseurs de services comme l'ANC.• Explorer la prestation par Internet.• Financer les fournisseurs de services linguistiques.

Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Les immigrants possèdent les compétences nécessaires pour contribuer de façon importante au tissu économique et social de la province. Il est essentiel pour la province de voir à ce que les immigrants puissent contribuer pleinement pour permettre d'avoir les ressources humaines nécessaires afin de profiter des occasions majeures d'affaires dans les domaines du gaz et du pétrole en mer et dans d'autres domaines clés. Malheureusement, même s'il y a des processus en place par l'entremise de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) pour voir à la mobilité des travailleurs détenteurs de titres obtenus ailleurs au Canada, ces processus ne peuvent encore reconnaître entièrement les titres obtenus à l'étranger. Par conséquent, de nombreux immigrants ne peuvent réaliser leur plein potentiel parce que les employeurs et les organisations qui délivrent les permis de travail dans les professions réglementées (les organismes de réglementation) ne reconnaissent pas les titres et l'expérience acquis à l'extérieur du pays. Des mécanismes efficaces pour reconnaître les titres de compétences étrangers sont essentiels à l'intégration des immigrants afin qu'ils puissent contribuer pleinement à notre prospérité économique.

Dans les dernières années, le taux de chômage dans la province a diminué. On anticipe que dans les années à venir, des pénuries se manifesteront dans certaines professions. Il est important pour la province de veiller à ce que les immigrants puissent contribuer à réduire la gravité des pénuries de main d'œuvre qualifiée.

On reconnaît qu'il y a de grandes économies d'échelles à réaliser dans l'élaboration de services d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences. Étant donné le nombre peu élevé d'immigrants dans la province qui requiert des services d'évaluation, des ententes de partenariat avec d'autres provinces, en particulier avec les autres provinces de l'Atlantique, sont les méthodes préconisées pour l'élaboration de ces services de manière économique. Dans les années à venir, la stratégie d'immigration de la province aura pour effet d'augmenter le nombre d'immigrants, permettant de rajuster les ententes de services régionales que la province peut avoir élaboré.

Le budget fédéral 2006 a alloué 18 millions de dollars à l'établissement d'une agence nationale d'évaluation des titres de compétences. Terre-Neuve-et-Labrador travaillera avec le gouvernement fédéral par le truchement du Conseil Atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et le ministère de l'Éducation pour veiller à ce que les nouveaux arrivants dans la province puissent se prévaloir des mesures mises en place par cette agence.

7^e but :

Réduire les barrières pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Nous viserons à ...	Pour y parvenir, nous allons ...
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les équivalences aux titres obtenus au Canada.• Élaborer des programmes de transition pour intégrer les immigrants au marché du travail	<ul style="list-style-type: none">• Examiner l'expérience des autres provinces et territoires afin de cerner les occasions de reconnaître les titres obtenus à l'extérieur du pays.• Travailler par le truchement du CAMEF et d'autres partenaires pour cerner des options pour les services de l'Atlantique de reconnaître les titres de compétences.• Travailler avec l'Association of New Canadians et Service Canada pour élaborer des programmes visant à faciliter la transition au marché du travail.

Condition féminine

Les participants à la séance de consultation destinée aux femmes ont cerné la nécessité d'avoir des programmes et des initiatives qui visent les besoins spéciaux des femmes immigrantes. Ces femmes retardent souvent de s'occuper de leurs propres besoins jusqu'après l'établissement de leur famille; à cause de ce délai, elles deviennent inadmissibles aux services d'établissement, tout en ayant encore besoin d'aide pour s'intégrer. La consultation a soulevé les préoccupations suivantes : l'isolation, le besoin d'information et d'orientation, le manque de services sensibles aux différences culturelles dans les domaines de la santé et de la violence, l'accès aux services de préparation à l'emploi (comme l'orientation de carrière, l'éducation ou la mise à niveau des compétences, la reconnaissance des titres de compétences et la formation linguistique), les difficultés à entrer au marché du travail, le manque de services de garde d'enfants, les besoins de logements adéquats et abordables et la question de la pauvreté des immigrants.

8^e but :

S'occuper des questions liées à la condition féminine dégagées par les femmes immigrantes de la province.

Nous viserons à ...	Pour y parvenir, nous allons ...
<ul style="list-style-type: none">• Présenter et soutenir des mesures pour répondre aux besoins des femmes immigrantes dans notre province.	<ul style="list-style-type: none">• Encourager la collaboration entre le Bureau des politiques sur la condition féminine, les autres ministères et organismes des gouvernements fédéral et provincial et les femmes immigrantes pour voir à une méthode concertée pour répondre aux besoins des femmes immigrantes.• Voir à examiner d'une perspective féminine tous les programmes et les initiatives élaborés ou poursuivis en vertu de la stratégie d'immigration.• Appuyer les activités et les programmes actuels et nouveaux destinés aux femmes immigrantes et rechercher des partenariats provinciaux et fédéraux lorsque appropriés.

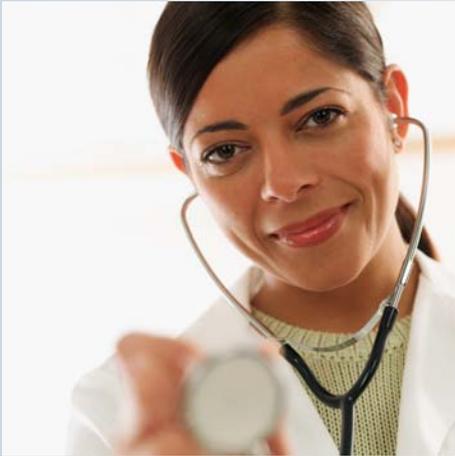
Nous viserons à ...

- Augmenter la sensibilisation des femmes immigrantes aux programmes et aux services à leur disposition et comment y accéder.
- Présenter des mesures spéciales pour empêcher la violence et pour aider les femmes immigrantes victimes de violence.
- Améliorer les services de garde d'enfants pour les femmes immigrantes.
- Améliorer l'accès au marché du travail pour les femmes immigrantes.
- Contribuer à déterminer les enjeux en lien avec la pauvreté chez les femmes immigrantes.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Appuyer l'élaboration et la distribution d'information et de matériel de ressource pour aider les femmes avant leur arrivée, à leur arrivée et pendant leur établissement.
- Par l'entremise du Programme de prévention de la violence, entreprendre un examen des politiques et des programmes dans tous les ministères pour s'assurer d'avoir en place des services sensibilisés aux différences culturelles afin de prévenir et de régler la violence contre les femmes immigrantes.
- Appuyer l'élaboration de stratégies pour répondre aux besoins particuliers des femmes immigrantes à l'égard des services de garde d'enfants.
- Travailler avec les représentants des gouvernements fédéral et provincial pour déterminer les obstacles à la participation des femmes immigrantes au marché du travail, et élaborer des mesures et des stratégies équitables pour accroître leur succès.
- Recevoir les recommandations de la Multicultural Women's Organization of Newfoundland and Labrador (MWONL) sur les besoins spéciaux des femmes immigrantes à l'égard de la poursuite de l'élaboration d'initiatives pour la réduction de la pauvreté, et consulter le MWONL et Connections, le mouvement féminin de l'ANC, concernant l'efficacité des initiatives approuvées pour la réduction de la pauvreté afin de régler la question de la pauvreté chez les femmes immigrantes.





Accent sur les médecins et les autres professionnels de la santé immigrants

Historiquement, Terre-Neuve-et-Labrador a toujours compté sur les services des médecins de l'étranger pour fournir les services de santé aux résidents de la province. Parmi ces médecins, nombreux sont ceux qui ont été reconnus par leurs collègues et leurs patients pour leur grande contribution au domaine de la santé et de l'éducation. Les médecins immigrants (diplômés en médecine de l'étranger) fournissent actuellement plus du tiers des services de médecine et sont souvent nos meilleurs ambassadeurs pour le recrutement dans un marché mondial des plus compétitifs.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador a connu beaucoup de succès à attirer un grand nombre de médecins et est reconnue dans la communauté médicale internationale pour favoriser les occasions de pratiques. Les leçons apprises par ce succès pourraient être appliquées à d'autres professions.

Malgré le succès dans le recrutement de médecins, la province ne connaît pas un succès équivalent dans la rétention. Un pourcentage de diplômés en médecine de l'étranger quitte la province pour retrouver leur famille et leurs amis dans d'autres provinces dont la population présente une plus grande diversité. Les nouvelles stratégies de rétention doivent prévoir des incitatifs aux médecins afin de les garder dans la province et pour que ceux-ci bâtissent leurs réseaux de soutien et de famille dans le but d'améliorer le taux de rétention des médecins immigrants.

9^e but :

Soutenir les initiatives de recrutement et de rétention des médecins.

Nous viserons à ...

- Aider à alléger le processus d'immigration pour les diplômés en médecin de l'étranger.
- Soutenir les efforts du bureau de recrutement des médecins de la province.
- Collaborer avec le bureau de recrutement des médecins pour la promotion de la province comme une destination d'immigration désirable.
- Soutenir la rétention des médecins, particulièrement dans les régions rurales.
- Aider à fournir du soutien supplémentaire pour l'accès au marché du travail aux professionnels de la santé diplômés de l'étranger, qui sont des réfugiés parrainés par le gouvernement.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Rehausser le Programme de parrainage d'immigrants pour y inclure une nouvelle catégorie pour les diplômés en médecine de l'étranger (catégorie des étudiants étrangers).
- Inviter le personnel chargé du recrutement des médecins à participer avec la province à des événements de promotion et de recrutement en lien avec l'immigration.
- Devenir partenaire dans la préparation du matériel de promotion destiné à attirer et à garder les diplômés en médecine de l'étranger.
- S'attarder sur les besoins des médecins et de leur famille dans l'initiative proposée pour instaurer des « collectivités accueillantes ».
- Utiliser les catégories du Programme de parrainage d'immigrants comme celle de la catégorie du regroupement familial et des relations dans la collectivité pour permettre aux médecins et aux professionnels de la santé immigrants résidant dans la province de parrainer les membres de leur famille.
- Travailler avec les organismes de réglementation professionnelle pour revoir les modèles de l'Initiative relative aux professionnels de la santé diplômés à l'étranger en place actuellement dans d'autres provinces au Canada (p. ex. les modèles de l'Ontario et du Manitoba).

Normes de travail

Le *Labour Standards Act and Regulations* établit les conditions minimales de travail à Terre-Neuve-et-Labrador. Par l'établissement de normes minimales de travail, la loi veille à la protection des travailleurs et des employeurs en s'assurant du respect de normes minimales en matière d'heures travaillées, de protection du salaire, de salaire minimum, de congés de maternité, de travail des enfants, etc.

10^e but :

S'assurer de la connaissance par les immigrants de leurs droits et de leurs obligations à l'égard du travail en vertu de la loi sur les normes du travail.

Nous viserons à ...	Pour y parvenir, nous allons ...
<ul style="list-style-type: none">• Aviser les immigrants de leurs droits et de leurs obligations à l'égard du travail en vertu de la loi sur les normes de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Mener des ateliers éducatifs pour les groupes de nouveaux arrivants et leurs mandataires.• Distribuer des livrets d'information aux immigrants et aux groupes de revendication.

Examen et élaboration d'initiatives et de politiques gouvernementales

Un nombre d'intervenants ont exprimé l'opinion qu'on doit revoir les politiques actuelles du gouvernement pour veiller à l'absence de barrières systémiques pour l'intégration des immigrations au tissu économique et social de la province. Plusieurs immigrants ont noté leur difficulté à accéder au marché de l'emploi et se demandaient s'ils n'étaient pas exclus des concours pour les emplois et s'ils ne recevaient pas des chances égales simplement parce qu'ils provenaient de l'extérieur de la province.

11^e but :

Veiller à l'absence de barrières pour les immigrants dans les politiques et les programmes de la province.

Nous viserons à ...	Pour y parvenir, nous allons ...
<ul style="list-style-type: none">• Déterminer les barrières déjà imposées par les politiques, les programmes et les pratiques actuels du gouvernement.• Régler les lacunes dans les politiques actuelles du gouvernement qui permettent aux barrières de se dresser pour les immigrants.	<ul style="list-style-type: none">• Encourager les ministères à donner aux immigrants des occasions et un accès égaux à leurs programmes et services.• Transférer la responsabilité du multiculturalisme du Secrétariat des affaires intergouvernementales au Bureau de l'immigration et du multiculturalisme relevant du ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi• Travailler avec la Commission de la fonction publique pour s'assurer que les pratiques de dotation ne créent pas de barrières systémiques pour les immigrants.• Tout en englobant les principes du mérite, évaluer les éléments et le besoin d'une politique et d'une stratégie de diversité pour la fonction publique.

Étudiants étrangers

On prévoit la poursuite du déclin du nombre d'étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador qui fréquenteront les établissements postsecondaires. Étant donné ces changements dans la démographie, il est essentiel de recruter des étudiants étrangers. Ils contribuent à maintenir dans notre province un système d'éducation postsecondaire complet et de haut niveau, malgré le déclin de la population. Ils apportent une diversité culturelle à nos établissements et à nos collectivités, ils offrent des occasions à nos étudiants de connaître et de faire l'expérience d'autres cultures, et aident ainsi à mieux préparer notre jeunesse à la concurrence dans une économie mondiale axée sur les connaissances.

Les étudiants étrangers constituent sans contredit le meilleur bassin d'immigrants pour cette province. La demande mondiale d'éducation et l'incapacité pour de nombreux pays en voie de développement de répondre aux besoins de formation d'une partie de leur population étudiante, nous créent une grande occasion d'augmenter notre nombre d'étudiants inscrits.

En plus des nombreux avantages sociaux offerts par les étudiants étrangers, il existe également des avantages économiques. Grâce aux frais de scolarité plus élevés et les autres dépenses, ces étudiants fournissent des revenus importants à nos établissements et des avantages économiques à nos collectivités. Un étudiant étranger dépense en moyenne entre 18 000 \$ et 25 000 \$ par année dans la collectivité.

La valeur mondiale des étudiants étrangers est évaluée à près de 38 milliards de dollars américains par année et on prévoit qu'elle atteindra 60 milliards de dollars américains d'ici 2010, lorsque 3 millions d'étudiants se rendront à l'étranger pour étudier. En 2005, il y avait 154 113 étudiants étrangers aux études au Canada. Près de 0,7 p. cent de ces étudiants avaient choisi Terre-Neuve-et-Labrador pour leurs études.

Étudiants étrangers répartis par province et territoire (2005)

T.-N.-L	Î.-P.-É	N.-É	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	Autres	Total
1 099	323	4 891	2 930	23 817	57 281	4 701	3 522	11 338	44 125	86	154 113

Source : Citoyenneté et Immigration Canada

Terre-Neuve-et-Labrador joue actuellement un très petit rôle dans le domaine de l'éducation internationale, là où, étant donné le vaste potentiel d'avantages, de nombreux pays se livrent concurrence pour une part du marché. Les pays comme le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, et dernièrement l'Union européenne, sont les grands concurrents du Canada, et au contraire du Canada, font une promotion vigoureuse de leur système d'éducation respectif sur le marché mondial grâce à des ressources financières importantes consacrées à cet effet.



Terre-Neuve-et-Labrador doit aussi livrer concurrence aux autres provinces du Canada. L'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec et l'Alberta récoltent collectivement environ 90 p. cent des étudiants étrangers aux études au Canada. De tous les étudiants étrangers dans les provinces de l'Atlantique, près de 85 p. cent fréquentent des établissements en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne s'est engagé dans le domaine de l'éducation internationale que depuis quelques années. Or, la plupart des concurrents de la province recrutent des étudiants étrangers depuis de nombreuses années. Bien que depuis 2001 la province ait connu une croissance forte du nombre d'étudiants étrangers aux études à Terre-Neuve-et-Labrador, leur nombre demeure très peu élevé. La province doit demeurer engagée et concentrer ses efforts de recrutement afin d'obtenir une part supplémentaire du marché des étudiants étrangers.

Nombre d'étudiants étrangers dans les établissements de la province

Établissement	Niveau d'études	Automne 2001	Automne 2002	Automne 2003	Automne 2004	Automne 2005	Automne 2006
College of the North Atlantic	Post-secondaire	64	59	51	47	56	46
Memorial University of Newfoundland	Post-secondaire	420	553	693	749	947	999
Newfoundland International Student Education Program (NISEP)	Maternelle-12 ^e année	-	-	19	46	71	92
Western School District	Maternelle – 12 ^e année	-	-	-	1	25	44
Collèges privés professionnels	Post-secondaire	0	7	0	10	0	0
Total		484	619	763	883	1099	1181

Source : Ministère de l'Éducation

Les étudiants étrangers représentent un vaste bassin d'immigrants potentiels pour la province. Ces étudiants sont hautement compétents, talentueux, jeunes, créateurs, et déjà adaptés à notre culture et à notre météo. De plus, ils ont vraisemblablement noué des liens d'amitiés dans la collectivité d'accueil. Par ailleurs, les étudiants étrangers possèdent des titres que les employeurs de la région peuvent facilement reconnaître et des compétences spécifiques utiles dans les secteurs sur le point de manquer de main d'œuvre qualifiée ou dont le taux de roulement est très élevé (le domaine universitaire et le secteur médical entre autres).

Les activités de recrutement d'étudiants étrangers dépendent grandement du processus d'approbation des permis d'étudiants de Citoyenneté et Immigration Canada. De longs délais dans l'octroi de ces permis et les refus ont un impact très négatif sur nos efforts dans ce domaine. Au sujet du temps de traitement des permis d'études, dans certains pays, on peut mettre jusqu'à 6 mois avant d'obtenir un permis d'études canadien. En comparaison, ce délai est d'une semaine pour un permis australien. Les refus de permis d'études sont une préoccupation particulière pour nos établissements qui collaborent avec des établissements à l'étranger pour dispenser des programmes de la province qui requièrent des séjours d'études dans le pays d'origine de l'étudiant ainsi qu'à Terre-Neuve-et-Labrador.

Depuis de nombreuses années, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador travaille avec CIC et les autres provinces pour élaborer des initiatives afin de rendre la province plus attrayante pour les étudiants étrangers de même que pour les inciter à rester après leurs études. Des initiatives comme l'entente qui permet aux étudiants étrangers de travailler à l'extérieur du campus, ainsi que celle qui permet aux diplômés de travailler dans la province pour une période de deux ans suivant l'obtention de leur diplôme sont deux initiatives dont nos établissements font la promotion afin d'attirer ces étudiants pour venir étudier dans la province et encourager les diplômés à rester. La province doit continuer à travailler avec CIC à l'avenir pour régler les préoccupations au sujet des délais d'approbation et de traitement des permis d'études, de même que le processus de transition entre le statut d'étudiant à celui de résident permanent.



12^e but :

Augmenter la fréquentation des établissements postsecondaires par les étudiants étrangers.

Nous viserons à ...

- À l'aide d'une approche provinciale, continuer à travailler avec nos établissements d'enseignement pour promouvoir la province comme une destination d'études de choix pour les étudiants étrangers.
- Augmenter l'attrait de la province comme destination d'études pour les étudiants étrangers.
- Continuer de travailler avec le gouvernement fédéral pour améliorer les difficultés liées au traitement des permis d'études.



Pour y parvenir, nous allons ...

- Produire et diffuser du matériel de promotion : mettre à jour les sites Web.
- Mobiliser à titre d'ambassadeurs les étudiants étrangers actuels et antérieurs, y compris ceux devenus résidents permanents.
- Appuyer les missions qui nous visitent.
- Négocier des ententes de coopération avec les gouvernements étrangers.
- Profiter des occasions de travailler avec les autres provinces de l'Atlantique pour la promotion de la région de l'Atlantique.
- Fournir le régime d'assurance-soins médicaux aux étudiants étrangers
- Publiciser, mettre en place et améliorer les ententes qui permettent aux étudiants étrangers de travailler à l'extérieur du campus, de même que celles qui permettent aux diplômés de travailler dans la province pour une période de deux ans suivant l'obtention de leur diplôme.
- Éduquer les représentants chargés des visas sur ce qu'offre la province comme destination d'études et d'immigration.

13^e but:

Augmenter la rétention des étudiants étrangers postsecondaires après l'obtention d'un diplôme d'une de nos établissements.

Nous viserons à ...

- Faciliter la transition entre la vie d'étudiant à celle de résident permanent
- Fournir des liens entre les diplômés et le marché du travail local.

Pour y parvenir, nous allons ...

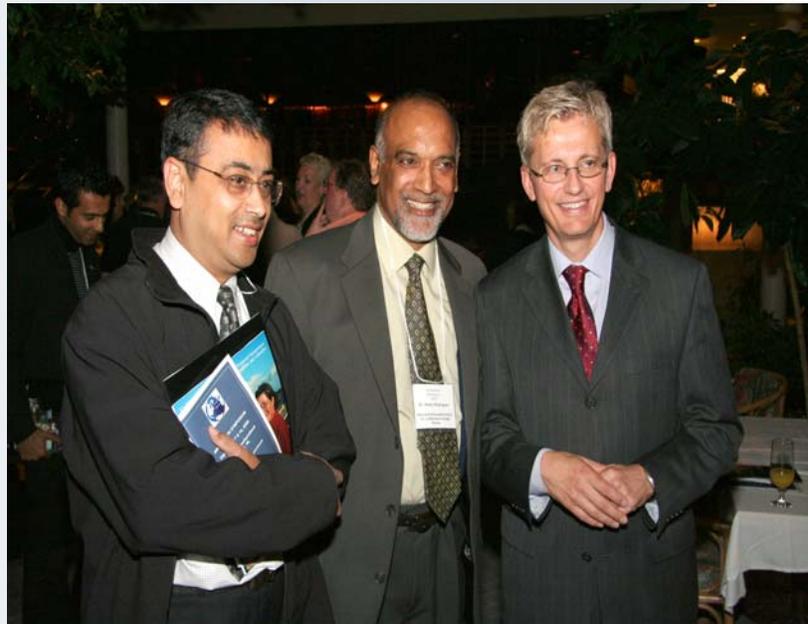
- Travailler avec le gouvernement fédéral et les établissements pour mettre en œuvre les initiatives, telles que les ententes pour les programmes de travail hors campus et de travail suivant l'obtention du diplôme.
- Promouvoir l'entente qui permet aux étudiants étrangers de travailler dans la province pour une période de deux ans suivant l'obtention de leur diplôme, de même que celle qui leur permet de travailler à l'extérieur du campus.
- Promouvoir les programmes académiques dans les secteurs dont on a déterminé une pénurie imminente de main d'œuvre qualifiée.
- Travailler avec les employeurs pour les sensibiliser à la disponibilité de diplômés étrangers.
- Encourager les étudiants étrangers à participer au programme Knowledge Exchange du Harris Centre de l'université Memorial, qui met en contact les étudiants avec les employeurs et les investisseurs potentiels.

Programme de parrainage d'immigrants

En 1999, la province a signé une entente avec CIC pour établir le Programme de parrainage d'immigrants, qui permet au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador de nommer des candidats pour leur immigration dans la province. Ce processus permet de raccourcir le processus d'immigration pour les personnes choisies. Le Programme de parrainage d'immigrants compte actuellement trois catégories : travailleur qualifié, entrepreneur immigrant et partenaire immigrant. Pour des renseignements supplémentaires au sujet du Programme, veuillez consulter www.nlnp.ca.

Terre-Neuve-et-Labrador a signé un renouvellement de l'entente pour le Programme de parrainage d'immigrants avec le gouvernement fédéral afin de permettre à la province de nommer pour résidence permanente des candidats qui contribueront aux buts économiques et sociaux de la province. Le Programme de parrainage d'immigrants est un outil important et essentiel à l'augmentation du nombre d'immigrants dans la province.

À l'heure actuelle, la plupart des services d'immigration sont fournis ou coordonnés par le ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi, tandis que le Programme de parrainage d'immigrants est administré par le ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural. Des représentants des provinces où les stratégies d'immigration connaissent du succès ont suggéré, afin d'optimiser l'efficacité du programme, que les activités en lien avec l'immigration, telles que le Programme de parrainage d'immigrants, soient regroupées dans une seule entité administrative, par l'entremise d'un bureau de l'immigration et du multiculturalisme.



14^e but :

Augmenter les niveaux d'immigration par l'accroissement de l'utilisation du Programme de parrainage d'immigrants de Terre-Neuve-et-Labrador et y lier les stratégies provinciales.

Nous viserons à ...

- Positionner le Programme de parrainage d'immigrants pour l'aligner avec les buts et les objectifs de la stratégie d'immigration.
- Veiller à doter le Programme de parrainage d'immigrants des ressources et de la structure de fonctionnement appropriées requises pour l'administration avec succès du programme.
- Élaborer de nouvelles catégories d'immigrants au sein du Programme de parrainage d'immigrants pour accroître le nombre de personnes admissibles.
- Renseigner les employeurs, les collectivités, les conseils régionaux de développement économique et les associations de l'industrie sur les façons de profiter du Programme de parrainage d'immigrants.
- S'assurer que le programme réagit aux conditions changeantes du marché du travail.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Transférer le Programme de parrainage d'immigrants et les ressources associées au Bureau de l'immigration et du multiculturalisme le 1^{er} avril 2007.
 - Mener une analyse du plan de travail et des critères du Programme de parrainage d'immigrants et mettre en œuvre les changements s'il y a lieu.
 - Conduire un examen des activités et des ressources du Programme de parrainage d'immigrants pour déterminer les défis dans l'administration avec succès du programme.
 - Alléger le processus de demande au Programme là où nécessaire.
 - Évaluer la base de données actuelle et améliorer les fonctions lorsque nécessaire.
 - Évaluer le besoin de ressources externes pour recueillir des données prudentes.
- Nouvelles catégories à étudier :
- Diplômés étrangers
 - Relations dans la collectivité
 - Catégorie de regroupement familial
 - Professionnels de la santé
 - Recherche et développement
 - Mentorat en matière de compétences.
- Tenir des ateliers et des séances d'information.
 - Fournir des trousseaux d'information aux intervenants.
 - Consulter les intervenants lors de l'étude de nouvelles catégories.
 - Encourager les employeurs à utiliser le Programme de parrainage d'immigrants pour transférer une nouvelle expertise au marché du travail local (Mentorat en matière de compétences).
 - Consulter la division du marché du travail du ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi pour déterminer les pénuries de main d'œuvre qualifiée sur une base semestrielle.
 - Consulter les associations de travail et de l'industrie une fois par année.

Nous viserons à ...

- Développer et raffiner les stratégies pour voir à utiliser le Programme de parrainage d'immigrants pour soutenir les buts de développement économique et social.



Pour y parvenir, nous allons ...

- Consulter les ministères responsables de l'élaboration des politiques économiques.
- Veiller à la contribution des activités du Programme de parrainage d'immigrants aux stratégies de développement économique.
- Promouvoir le Programme de parrainage d'immigrants comme une option pour les propriétaires d'entreprises, les organisations et les syndicats ouvriers engagés dans la planification de la relève.
- Créer un comité interministériel composé du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural et des autres ministères responsables du développement des secteurs économiques pour voir à une analyse exhaustive et sans délais des plans d'affaires.
- Fournir les coordonnées aux entrepreneurs ou aux investisseurs immigrants à la recherche de services de conseils aux entreprises, des conseils sur les perspectives d'affaires locales (les bureaux régionaux du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, les centres de services du gouvernement, les adresses Internet du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, de l'Immigration et de l'ANC).
- S'associer avec le ministère de l'Entreprise et le ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural pour voir à lier le Programme de parrainage d'immigrants aux pistes de prospection d'investissement et les employeurs locaux en besoin de travailleurs étrangers.
- Former un partenariat avec le ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs pour repérer les occasions d'attirer les immigrants par l'entremise d'initiatives de promotion du tourisme actuelles et par les visiteurs acquis.
- Inclure de l'information pour les entrepreneurs immigrants potentiels dans un guide de ressources pour les nouveaux arrivants.



Liens aux autres stratégies provinciales

L'immigration jouera un rôle important dans le développement économique de Terre-Neuve-et-Labrador et nous donnera l'occasion de répondre à nos besoins de main d'œuvre. Les immigrants apporteront de nouvelles compétences et idées, de même qu'ils présenteront de nouvelles occasions d'investir dans les entreprises ou d'en démarrer de nouvelles. Ils enrichiront la culture de la province tout en y apportant des relations internationales et des connaissances de l'étranger qui appuieront nos activités commerciales à l'étranger. En outre, l'augmentation de l'immigration rehaussera notre main d'œuvre qualifiée locale et contribuera à la prospérité économique. L'augmentation de l'immigration donnera l'occasion de promouvoir la province comme une destination de choix pour les entreprises internationales à la recherche d'un nouvel emplacement pour s'établir et pour les personnes à la recherche d'un endroit pour investir du capital étranger.

Stratégie d'innovation

La nouvelle stratégie d'innovation de Terre-Neuve-et-Labrador, récemment publiée par le ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, dresse un plan pour augmenter la capacité de la province pour l'innovation afin de nous rendre compétitif et prospère dans un marché mondial en bouleversement. Le succès de la province au titre d'une culture et d'une économie innovatrice dépend d'un vaste bassin d'entrepreneurs et d'une main d'œuvre compétente et bien formée. On a démontré que l'augmentation de l'immigration donne lieu à la création de nouvelles idées, de nouvelles façons de penser, de nouvelles expertises, ainsi qu'à l'accès au capital étranger et aux marchés mondiaux.

Pendant les consultations des intervenants, un thème a émergé, celui de l'importance de se doter de politiques d'immigration pour attirer des chercheurs et des spécialistes de renommée mondiale dans la province. On a reconnu que les perspectives et les idées nouvelles apportées par les nouveaux arrivants sont extrêmement bénéfiques pour favoriser l'innovation.

Stratégie de diversification régionale

En mars 2005, la province annonçait les détails d'une stratégie de diversification régionale (ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural) qui vise à guider le développement économique des neuf régions clés de la province.

Les frontières de ces régions ont été déterminées d'après des tendances dans les activités économiques, sociales et collectives naturelles déjà en cours dans chacune des régions. L'étude a tenu compte de facteurs tels que la disponibilité des infrastructures, le nombre de collectivités, la population, les activités économiques et la main d'œuvre. Des stratégies de développement économique ont été cernées pour chacune des régions d'après leurs forces respectives. Des stratégies à court, moyen et long termes continueront d'être cernées pour chaque région afin de générer des nouvelles industries, des petites entreprises et des perspectives d'emploi. L'augmentation de l'immigration peut apporter de nouvelles affaires, du capital d'investissement, des transferts de compétences et l'accès aux marchés étrangers; des éléments essentiels à la croissance et à la diversification des économies régionales.

Stratégies de développement culturel et touristique

Le mandat du ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs est de renforcer la croissance économique et l'emploi dans l'industrie du tourisme, de favoriser la créativité par le biais des arts, de préserver et d'interpréter l'héritage naturel et culturel de la province et de faire la promotion de la vie active par l'entremise des loisirs et du sport. Le ministère possède plusieurs stratégies qui fournissent une orientation et une approche équilibrée à la protection de l'histoire de la province et de ses ressources naturelles et culturelles, tout en ayant le potentiel de créer des emplois et des occasions de développement économique.

15^e but :

Soutenir les efforts de la stratégie d'innovation, de la stratégie de diversification régionale, de la stratégie des industries de la culture et de la stratégie du développement touristique de la province.

Nous viserons à ...

- Collaborer avec la direction générale de l'Innovation, de la recherche et des technologies de pointe, du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural pour le recrutement de personnes hautement qualifiées qui contribueront à la croissance de l'innovation.
- Collaborer avec la division de développement économique régional, du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural pour le recrutement d'immigrants à la recherche d'occasions d'affaires dans les centres de petite taille.
- Former un partenariat avec le ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs pour le recrutement d'immigrants à la recherche d'occasions d'affaires dans les secteurs du tourisme et de la culture.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Rehausser le Programme de parrainage d'immigrants pour inclure une catégorie de personnes qui se spécialisent dans la recherche et le développement.
- Promouvoir conjointement la province comme un endroit de choix pour les immigrants par la formation d'un partenariat pour la préparation du matériel promotionnel destiné à attirer et à garder des innovateurs de renommée mondiale.
- Souligner les perspectives régionales dans le matériel de promotion.
- Travailler avec les bureaux régionaux du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, les bureaux régionaux de développement économique et la Newfoundland and Labrador Federation of Cooperatives (réseau d'affaires) pour mettre en évidence le rôle de l'immigration dans le développement des perspectives régionales.
- Utiliser le Programme de parrainage d'immigrants pour alléger le processus d'immigration pour les immigrants intéressés à investir dans les perspectives régionales.
- Travailler avec le secteur du marketing du ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs pour faire la promotion conjointement de la province comme d'un endroit à visiter et à résider.
- Utiliser le Programme de parrainage d'immigrants pour recruter de nouveaux investisseurs pour l'industrie de la culture.
- Utiliser le Programme de parrainage d'immigrants pour recruter des artisans de renommée mondiale qui pourraient contribuer à notre enrichissement culturel et nous donner accès aux marchés mondiaux.



Immigration de francophones

Une séance de consultation spéciale sur la stratégie d'immigration de la province a eu lieu avec les représentants de la communauté francophone de la province. En plus de demander du soutien supplémentaire pour les activités de promotion de la province dans les marchés francophones et l'amélioration des services d'établissement, les intervenants ont indiqué que la communauté francophone fait face à des défis particuliers imposés par le déclin du nombre de ses membres. Le maintien de la viabilité des installations et des services en français dans la province exigera une augmentation du nombre de membres dans la communauté francophone.

16^e but :

Augmenter le nombre d'immigrants francophones dans la province.

Nous viserons à ...

- Nous assurer que la stratégie d'immigration de la province aide la communauté francophone à atteindre ses buts.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Offrir des ateliers d'information aux collectivités francophones.
- Promouvoir l'immigration de personnes francophones.
- Cibler des marchés cernées par les intervenants.
- Traduire le matériel de promotion en français.
- Augmenter l'immigration dans la communauté francophone au moyen du Programme de parrainage d'immigrants.

Association avec le gouvernement fédéral

Ententes bilatérales

La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) fédérale prévoit expressément la coopération avec les provinces et les territoires sur une variété de questions, y compris des ententes pour coordonner et mettre en œuvre des programmes et des politiques en matière d'immigration. D'après l'article 8 de la LIPR, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a l'autorité de signer des ententes avec les provinces et les territoires pour faciliter la coordination et la mise en œuvre des programmes et des politiques en matière d'immigration.

Nous viserons à ...

- Travailler avec le gouvernement fédéral pour promouvoir la province et rehausser les services d'établissement et d'intégration.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Négocier une entente bilatérale avec Citoyenneté et Immigration Canada visant à augmenter le financement pour l'établissement, le partage de l'information et l'amélioration de la prestation des services.
- Explorer le potentiel d'un partenariat avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) pour financer les activités d'immigration.

Niveaux visés et structure administrative

Pendant le processus de consultation des intervenants, on a longuement discuté au sujet des niveaux visés. Les opinions sur les niveaux à fixer variaient de très élevées (jusqu'à 10 000 immigrants par année), sachant que les immigrants créent des occasions, à un niveau plus conforme au besoin de demeurer réaliste sur nos capacités à accueillir et à intégrer. De nombreuses personnes ont suggéré pour la province d'attirer seulement le nombre d'immigrants qu'elle peut intégrer avec succès dans le marché du travail local ou pour lequel elle peut fournir les services adéquats d'établissement.

Les intervenants n'ont pu arriver à un consensus concernant les niveaux à viser pour l'attraction ou pour la rétention. À l'heure actuelle, Terre-Neuve-et-Labrador attire en moyenne 400 immigrants par année, et d'après Statistique Canada (à l'aide des renseignements sur les déclarations de revenus), notre taux de rétention se situe à environ 36 p. cent, soit le plus bas au Canada. Toutefois, des indications laissent croire que notre taux de rétention s'accroît avec l'amélioration de notre économie.

Un examen des meilleures pratiques dans les autres provinces démontre que les provinces qui connaissent le plus grand succès ont regroupé leurs efforts à l'égard de l'immigration dans une seule entité administrative. Au Manitoba par exemple, le ministère du Travail et de l'immigration s'est doté d'une direction générale s'occupant des questions d'immigration. La Nouvelle-Écosse possède un bureau de l'immigration et le Nouveau-Brunswick a un secrétariat de l'immigration et du rapatriement.

Actuellement, un nombre de ministères au sein du gouvernement provincial s'occupent d'activités variées en lien avec l'immigration. Par exemple, le ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural administre le Programme de parrainage d'immigrants, tandis que le Secrétariat des affaires intergouvernementales est responsable du volet multiculturel.

Un effort regroupé est requis pour attirer et garder les immigrants, et à cet effet, pour voir à rehausser le profil des questions d'immigration et les souligner, on établira un bureau de l'immigration et du multiculturalisme. Ce bureau fournira le leadership sur toutes les questions concernant l'immigration, élaborera un plan de travail annuel en collaboration avec les autres ministères provinciaux, prendra la direction pour toutes les activités en lien avec l'immigration et représentera la province dans les réunions intergouvernementales et dans les forums politiques.



17^e but :

Augmenter le nombre d'immigrants dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et améliorer le taux de rétention des nouveaux arrivants.

Nous viserons à ...

- Attraction :
D'ici 5 ans, attirer entre 1 200 et 1 500 immigrants annuellement.
- Rétention :
D'ici 5 ans, améliorer le taux de rétention pour s'élever à 80 p. cent pour les candidats du Programme, à 70 p. cent pour tous les autres immigrants et à 60 p. cent pour les réfugiés parrainés par le gouvernement.
- Faire le suivi au mois du nombre d'immigrants qui arrivent dans la province.
- Tenir un registre du nombre d'immigrants qui demeurent dans la province.

Pour y parvenir, nous allons ...

- Établir un bureau de l'immigration et du multiculturalisme au sein du ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi.
- Mettre en œuvre la stratégie d'immigration, qui demandera la promotion de la province aux immigrants potentiels et le rehaussement des services d'intégration et d'établissement accessibles aux nouveaux arrivants.
- S'occuper des besoins des nouveaux arrivants à l'aide de données recueillies dans les études sur la rétention afin de permettre une meilleure intégration dans le marché du travail et dans la collectivité.
- Améliorer les services d'intégration et d'établissement.
- Étendre les services d'intégration et d'établissement à toutes les régions de la province.
- Bâtir à partir des liens hiérarchiques existants avec Citoyenneté et Immigration (p. ex. les fiches d'établissement de CIC).
- Exploiter le processus du Programme de parrainage d'immigrants de manière à communiquer périodiquement avec les candidats.



Partenaires clés

Le gouvernement ne peut mettre en œuvre une stratégie avec succès à lui seul. Le succès de la stratégie dépendra du soutien et de la participation active de nombreux partenaires. Ceux-ci incluent les fournisseurs de services d'établissement, les établissements d'enseignement, le milieu des affaires, les associations professionnelles, les syndicats, les conseils de développement régional, les conseils régionaux du Secrétariat rural, les groupes communautaires, les organisations religieuses, les associations multiculturelles et ethniques et les trois paliers de gouvernement.

18^e but :

Mobiliser les partenaires clés dans la mise en œuvre de la stratégie provinciale d'immigration.

Partenaires

- **Fournisseurs de services d'établissement**

La grande qualité des services fournis par l'Association for New Canadians (ANC) a été reconnue sur le plan national et on lui a décerné le certificat du mérite civique. La qualité des services offerts et la vaste expérience du personnel de l'Association sont des grandes forces sur lesquelles la province peut s'appuyer.

À l'heure actuelle, l'Association for New Canadians compte uniquement des bureaux à St. John's, et un petit nombre de services itinérants (p. ex. les cours de langue individualisés). Pendant le processus de consultation, les intervenants ont indiqué le besoin d'étendre les services d'établissement à d'autres régions de la province.

- **Établissements d'enseignement**

L'université Memorial, le College of the North Atlantic, les conseils scolaires des districts et les établissements d'enseignement privés sont des partenaires clés dans la mise en œuvre de la stratégie provinciale d'immigration. Au fur et à mesure de l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers qui choisissent d'étudier à Terre-Neuve-et-Labrador, le bassin d'immigrants potentiels augmentera. En donnant aux étudiants étrangers une expérience de qualité dans le domaine de l'éducation et en les aidant à s'intégrer dans la société et dans la culture, nous augmentons les chances qu'un nombre accru d'étudiants étrangers choisissent de faire de Terre-Neuve-et-Labrador leur lieu de résidence permanente.

De plus, en offrant des perspectives d'emploi aux nouveaux arrivants, les établissements d'enseignement joueront un rôle essentiel dans la rétention d'immigrants dans la province.

Des études locales approfondies sur les questions d'immigration auront aussi une grande influence sur le succès de la stratégie d'immigration, et l'université Memorial, en particulier le Harris Centre, fournira les services à cet effet.

Pour les mobiliser, nous allons...

- Travailler avec l'Association for New Canadians pour cerner les lacunes dans les services aux nouveaux arrivants.
- Collaborer avec l'ANC sur le rehaussement des services aux nouveaux arrivants.
- Collaborer avec l'ANC pour conduire une étude de faisabilité sur l'expansion des services dans les autres régions de la province là où le nombre d'immigrants le requiert.
- Collaborer avec les établissements d'enseignement dans leurs efforts pour recruter de nouveaux étudiants de l'étranger.
- Promouvoir le Programme de parrainage d'immigrants comme un outil utile dans le recrutement du corps professoral universitaire.
- Travailler avec l'université Memorial et le Harris Centre pour élaborer un plan de recherche sur les questions d'immigration.
- Travailler avec les établissements d'enseignement pour faciliter la transition entre le statut d'étudiant à celui de résident permanent.
- Promouvoir une collaboration accrue entre les établissements d'enseignement et les fournisseurs de services aux immigrants pour intensifier la participation au marché du travail des étudiants étrangers et de leurs personnes à charge.

Partenaires

- **Associations professionnelles et organismes de réglementation professionnelle**

Les associations professionnelles et les organismes de réglementation professionnelle sont des partenaires clés, étant donné leur rôle dans l'évaluation et dans la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

- **Milieu des affaires et de l'industrie**

Une augmentation de l'immigration entraînera des perspectives accrues de développement économique à Terre-Neuve-et-Labrador. Or, les immigrants demeureront dans la province seulement s'ils trouvent du travail convenable ou s'ils démarrent une entreprise avec succès.

Les groupes d'affaires et de l'industrie sont des partenaires clés dans la stratégie provinciale d'immigration et ils peuvent aider à veiller à son succès en élaborant des politiques de diversité pour l'embauche et en offrant des emplois ou des occasions de mentorat aux nouveaux arrivants. En outre, en permettant aux résidents locaux de faire un apprentissage auprès des immigrants hautement qualifiés, les entreprises voient au transfert des compétences à l'économie locale.

- **Syndicats ouvriers**

Pendant les consultations et dans les commentaires écrits dans le document de discussion *Une stratégie d'immigration pour Terre-Neuve-et-Labrador : possibilité de croissance*, les intervenants ont indiqué une pénurie imminente de main d'œuvre qualifiée dans certains secteurs de l'économie. Ils ont reconnu que l'augmentation de l'immigration peut aider à répondre à ces pénuries, mais ils ont aussi mentionné la nécessité d'avoir d'autres mesures, comme veiller à la participation des groupes sous-représentés et de rapatrier les Terre-Neuviens et les Labradoriens au travail actuellement à l'extérieur de la province ou du pays.

- **Secrétariat rural**

Le Secrétariat rural a été formé pour promouvoir le bien-être dans le secteur rural de la province, par l'entremise d'une approche exhaustive et concertée qui vise à intégrer les aspects économique, social et culturel du développement rural et régional.

Le Secrétariat rural compte neuf conseils régionaux et un conseil provincial qui fournissent des conseils sur le développement rural à long terme

Pour les mobiliser, nous allons...

- Engager les associations professionnelles et les organismes de réglementation professionnelle à trouver des méthodes novatrices pour évaluer les personnes formées à l'étranger avant leur formation, reconnaître leurs titres de compétences et combler les lacunes dans leurs compétences (s'il y a lieu).
- Promouvoir les avantages d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires et des immigrants.
- Appuyer les programmes d'intégration de carrière pour les nouveaux arrivants.
- Appuyer les ateliers de sensibilisation culturelle destinés au milieu des affaires.
- Appuyer la planification de la relève des entreprises locales qui reconnaissent l'immigration comme une option.
- Encourager l'élaboration de politiques de diversification pour l'embauche.
- Appuyer le jumelage d'immigrants hautement compétents aux employés locaux pour voir au transfert des compétences.
- S'associer avec l'initiative de partenariat stratégique pour cerner les occasions de collaboration et de communication entre les entreprises, les syndicats et le gouvernement à l'égard de l'immigration.
- Travailler avec les syndicats ouvriers pour cerner les pénuries actuelles et anticipées de main d'œuvre qualifiée.
- Explorer des façons d'utiliser l'immigration pour répondre aux pénuries de main d'œuvre qualifiée sans déplacer les travailleurs locaux.
- S'associer avec l'initiative de partenariat stratégique du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural pour cerner les occasions de collaboration entre les entreprises, les syndicats et le gouvernement.
- Promouvoir les avantages liés à l'augmentation de l'immigration aux membres des conseils régionaux.
- Appuyer les ateliers de sensibilisation culturelle destinés aux collectivités régionales.
- Fournir du matériel promotionnel aux membres des conseils régionaux.
- Encourager la participation des immigrants dans la

et le développement durable aux régions. Ces conseils joueront un rôle important dans la stratégie d'immigration de la province au moment où celle-ci travaillera à la sensibilisation des avantages liés à l'immigration et à la diversité.

Partenaires

• Gouvernements municipaux

Ce qui se passe au niveau de la municipalité a une grande influence sur la décision des immigrants de rester dans la province ou de déménager ailleurs. Les gouvernements municipaux joueront un rôle clé dans l'élaboration de la stratégie des collectivités accueillantes et dans les initiatives qui visent la rétention des immigrants.

• Conseils de développement économique régional

Notre province compte 20 conseils de développement économique régional qui fournissent de la coordination et du leadership pour la croissance des régions et des collectivités. Ces conseils reconnaissent l'importance d'une main d'œuvre qualifiée et l'accès au capital pour le développement régional. L'immigration fournit une occasion aux employeurs et aux entreprises d'avoir accès aux deux.

Les conseils de développement économique régional joueront un rôle important dans la sensibilisation des collectivités et des entreprises de leur région aux avantages liés à l'immigration.

• Groupes ethniques, religieux et bénévoles

Ces groupes peuvent jouer un rôle clé dans la stratégie provinciale d'immigration. Les nouveaux immigrants recherchent souvent les membres de leur propre communauté ethnique ou religieuse pour leur donner de l'information ou de l'aide en général dans leur processus d'établissement. Ces groupes sont particulièrement importants aux femmes immigrantes qui ne font pas partie du marché du travail et qui ont tendance à être davantage isolées.

Certains groupes religieux de la province sont déjà engagés dans le parrainage privé ou conjoint de réfugiés, aidant ainsi le Canada à répondre à l'aspect humanitaire de l'immigration.

vie communautaire (p. ex. les conseils municipaux, les conseils de zone, les conseils scolaires, les organismes non-gouvernementaux (ONG).

Pour les mobiliser, nous allons...

- S'associer avec la Fédération des municipalités de Terre-Neuve-et-Labrador pour augmenter la sensibilisation sur le potentiel des immigrants pour répondre aux besoins de développement des collectivités.
- Organiser des ateliers pour les municipalités intéressées à attirer et à garder des immigrants.
- Encourager les municipalités à concevoir des sites Web pour la promotion de leur collectivité.
- Lier les sites Web des municipalités au site Web provincial sur l'immigration.
- S'associer avec les conseils régionaux de développement économique dans toutes les régions pour du travail de sensibilisation aux avantages liés à l'immigration.
- Offrir des ateliers qui soulignent comment le Programme de parrainage d'immigrants peut servir.
- Explorer la possibilité que les conseils de développement économique régional suggèrent des candidats qui correspondent aux besoins locaux [p. ex. la catégorie des relations dans la collectivité (Community Connection Category)].
- Travailler avec des groupes ethniques et religieux pour élaborer des stratégies entourant l'accueil des nouveaux arrivants pour améliorer leur intégration et leur rétention.
- Augmenter le nombre de jumelages entre les immigrants et les familles hôtes pour aider les nouveaux arrivants avec les défis liés à l'adaptation à une nouvelle langue et à une nouvelle culture.
- Offrir des ateliers aux groupes ethniques, religieux ou bénévoles pour les informer au sujet du parrainage privé des réfugiés dans une perspective d'augmenter le parrainage des personnes en besoin de protection.

Partenaires

- **Gouvernements des provinces de l'Atlantique**
L'augmentation de l'immigration a été déterminée par le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique comme une question d'importance pour la région. Les premiers ministres ont accepté de collaborer à des activités par l'entremise des ministères pertinents afin de promouvoir la région aux immigrants potentiels, de mener des études et de partager les pratiques exemplaires dans les stratégies de rétention.

Une table de la population et de l'immigration dans l'Atlantique a été établie à laquelle sont représentés l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA), Citoyenneté et Immigration Canada, Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) et les quatre gouvernements provinciaux.

Pour les mobiliser, nous allons...

- Collaborer avec les provinces de l'Atlantique par l'entremise des mécanismes établis sous le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique pour la conception de matériel promotionnel, la supervision des missions de marketing, la conduite d'études, l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences et le partage d'information.
- Participer dans les initiatives de la table de la population et de l'immigration de l'Atlantique sur les aspects suivants:
 - Sensibilisation
 - Attraction et promotion
 - Intégration au marché du travail
 - Rétention et rapatriement
 - Recherche
 - Reconnaissance des titres de compétences étrangers
 - Portail Web de l'immigration dans l'Atlantique (site Web)

Prochaines étapes

Le travail commencera immédiatement sur un plan de travail pour mettre en œuvre les éléments de la stratégie qui comprennent la promotion de la province et l'amélioration des services d'intégration et d'établissement. De plus, on entreprendra les étapes nécessaires à la mise en place d'un Bureau de l'immigration et du multiculturalisme dès le 1^{er} avril 2007.

Responsabilisation et compte rendu

La stratégie comprendra des cibles précises pour l'attraction et la rétention et des échéances pour la réalisation. Le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme fera un compte rendu annuel de ses progrès dans l'atteinte des objectifs fixés.

Le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme élaborera un cadre de responsabilisation pour veiller à la conception de programmes visant l'atteinte des buts et des objectifs.

Annexe A

Avantages liés à l'augmentation de l'immigration

- L'immigration aidera à rehausser la croissance économique, sociale et culturelle de la province d'un nombre de façons suivantes :
 - Augmentation de la population
 - Augmentation de l'assiette de l'impôt
 - Augmentation dans les paiements de transfert
 - Augmentation dans la demande de biens et services
 - Augmentation des perspectives d'emploi en conséquence des nouvelles entreprises
 - Augmentation des investissements en capital dans l'économie locale en conséquence à l'accès à de nouveaux capitaux et aux investisseurs immigrants.
 - Transfert de nouvelles compétences
 - Augmentation de l'innovation, de la créativité et de l'entrepreneuriat
 - Accès aux marchés mondiaux pour les entreprises locales qui rehaussera le commerce international
 - Augmentation de la fréquentation du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année
 - Augmentation de la fréquentation des étudiants étrangers à l'université Memorial, au College of the North Atlantic et dans les établissements d'enseignement privés
 - Création de liens puissants avec le plan économique de la province tel que la stratégie d'innovation et la stratégie de diversification régionale
 - Enrichissement culturel de la province
- L'immigration peut répondre à certains défis démographiques (le déclin et le vieillissement de la population, le faible taux de naissance et les départs de la province entre autres)
- L'immigration constitue un élément important pour répondre aux pénuries spécifiques de main d'œuvre qualifiée (les médecins en région rurale, les autres professionnels de la santé et les professeurs d'université entre autres) et pour soutenir la formation d'une main d'œuvre qualifiée.
 - Occasion de répondre à des pénuries de main d'œuvre qualifiée et de combler des postes difficiles à pourvoir, particulièrement au moyen du Programme de parrainage d'immigrants
 - Injection de nouvelles idées et de compétences spécialisées
 - Occasion de jumeler des entrepreneurs immigrants à des perspectives économiques dans toutes les régions de la province
 - Rehaussement de la main d'œuvre de la province ce qui rendra la province davantage attrayante aux entreprises étrangères à la recherche d'un endroit pour s'établir et investir
- La prestation de services d'établissement aux réfugiés parrainés par le gouvernement et aux immigrants crée des emplois dans la province. Citoyenneté et Immigration Canada fournit du financement au moyen d'un processus d'appel d'offres. Le soumissionnaire retenu, l'Association for New Canadians, emploie plus de 40 personnes pour dispenser ses nombreux programmes et services.

Annexe B

Les marchés cibles suivants ont été sélectionnés selon les tendances de migrations traditionnelles et actuelles et selon les relations historiques. La province accueillera aussi bien sûr des immigrants des autres pays.

Marché cible	Raisons
Royaume-Uni Irlande	<ul style="list-style-type: none"> • La province possède une riche histoire d'immigration de cette région • À proximité • Langue anglaise • Haute probabilité de succès d'intégration et de rétention • S'appuie sur l'initiative de partenariat d'affaires avec l'Irlande
France St-Pierre et Miquelon	<ul style="list-style-type: none"> • À proximité de Terre-Neuve-et-Labrador • Langue française • Augmentation de la population dans les collectivités francophones • Forte probabilité d'intégration dans les collectivités francophones locales
États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> • À proximité • Forte relation historique • Candidats de langue anglaise • Haute probabilité de succès d'intégration et de rétention • Au cours des cinq dernières années, de nombreuses demandes pour le Programme de parrainage d'immigrants sont venues des États-Unis
Europe	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité relative • Bassins de candidats de langue anglaise • Certains pays d'Europe ont une tradition d'immigration dans la province • Certains pays partagent un climat semblable • Les résidents sont attirés par les grands espaces et le style de vie décontracté
Amérique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> • La province compte un nombre croissant de nouveaux arrivants des pays d'Amérique du Sud • Bassins de candidats de langue anglaise • Les immigrants recherchent une qualité de vie et un environnement sécuritaire
Inde	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté indienne vibrante dans la province • Candidats de langue anglaise et hautement instruits • Grand nombre de personnes cherchant à émigrer • Bonnes perspectives d'intégration et de rétention
Corée	<ul style="list-style-type: none"> • Grand nombre de personnes cherchant à émigrer • Les immigrants recherchent un environnement sécuritaire, des petites villes et des établissements d'enseignement de grande qualité • Le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année attire un nombre d'étudiants de la Corée • D'autres provinces de l'Atlantique connaissent du succès dans le recrutement et la rétention d'immigrants en provenance de la Corée
Chine	<ul style="list-style-type: none"> • Population considérable de Chinois dispersée dans toute la province, mais dont la majorité réside dans la région de St. John's • Les jeunes Chinois sont généralement instruits en langue anglaise • Grand nombre de personnes cherchant à émigrer • Les immigrants recherchent de la sécurité et d'excellentes établissements d'enseignement • L'université Memorial attire un nombre significatif d'étudiants chinois et le College of the North Atlantic compte un campus en Chine
Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté vibrante et en croissance dans la province • Candidats de langue anglaise et hautement instruits • Grand nombre de personnes cherchant à émigrer • Bonnes perspectives d'intégration et de rétention

Glossaire

ACI	Accord sur le commerce intérieur
ALS	Anglais langue seconde
ANC	Association for New Canadians
APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
CAMEF	Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation
CDLI	Centre for Distance Learning and Innovation
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CNA	College of the North Atlantic
CPMA	Conseil des premiers ministres de l'Atlantique
CDER	Conseils de développement économique régional
ELT	Programme d'anglais spécialisé (Enhanced Language Training)
ICDR	Innovation, Commerce et Développement rural
ISN	Immigrant Support Network
LIPR	<i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
MCP	Régime d'assurance-soins médicaux
MUN	Memorial University of Newfoundland
MWONL	Multicultural Women's Organization of Newfoundland and Labrador
NISEP	Newfoundland International Student Education Program
ONG	Organismes non-gouvernementaux
PE	Protocole d'entente
PPI	Programme de parrainage d'immigrants
PSDE	Professionnel de la santé diplômé à l'étranger
RIAC	Refugee and Immigrant Advisory Council
RHDSC	Ressources humaines et Développement social Canada
RHTE	Ressources humaines, Travail et Emploi
TESL	Enseignants d'anglais langue seconde

Pour de plus amples détails, communiquez avec :

Bureau de l'immigration et du multiculturalisme
Ministère des Ressources humaines,
du Travail et de l'Emploi
C.P. 8700
St. John's (NL)
A1B 4J6
Canada

Téléphone : (709) 729-6607; Télécopieur : (709) 729-7381

Courriel : immigration@gov.nl.ca

